

*Réunion du Conseil Municipal
du 20 février 2025*

Compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

Mme Christine CASSET : « *Ma question concerne les dégâts occasionnés par un camion lourdement chargé qui s'est engagé dans le chemin de halage du côté de la rue Élise Lucas. Il semble que cette personne a manqué de "bon sens"... L'entrée du chemin est bien dégradée. Le revêtement de la rue aussi puisque qu'une canalisation d'eau était endommagée. Qui va financer les travaux de remise en état ???* »

Réponse de Madame la Maire : Ce camion s'est engagé dans cette voie, alors qu'il n'aurait pas dû, il s'est ensuite trouvé en mauvaise posture sur la berge. De ce fait, un camion de dépannage est intervenu pour vider le camion de son matériel afin qu'il soit plus léger et pour le remorquer. En faisant son dépannage, le camion a cassé une canalisation et cela a été confirmé par les services des Eaux du Vivier. Les assurances respectives vont prendre en charge ce sinistre pour la réparation de la canalisation et la réparation de la voirie. Ce n'est pas la commune qui va payer ces travaux.

M. Thierry BALLEREAU : « *signale la présence de 4 jeunes personnes dont 2 faisaient du porte à porte et les 2 autres attendaient dans une voiture, ils faisaient des allées et venues.* »

M. Julien Guibert intervient pour confirmer qu'il a eu lui-même cette visite. Ces jeunes du lycée de la Venise Verte faisaient du démarchage pour vendre des produits surgelés, ils effectuaient un stage dans le cadre de leurs études.

M. Patrick Cartier confirme les propos.